



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaud et Lausanne réunissent leur formation continue

La collaboration entre l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne franchit une nouvelle étape: le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Formation du personnel communal inaugurent aujourd'hui leurs locaux communs, situés au Mont-sur-Lausanne. Les centres de formation continue du Canton et de la Ville collaborent activement depuis 1998; ils entendent développer encore cette synergie dans les années à venir pour optimiser les ressources et assurer une offre de cours diversifiée.

Le conseiller d'Etat Pascal Broulis, président du Conseil de fondation du CEP, et le Syndic de Lausanne Daniel Brélaz inaugurent ce jour les locaux communs des deux centres de formation continue du Canton et de la Ville.

Au total neuf salles entièrement équipées accueillent désormais sur un seul site les quelque 8000 collaborateurs de l'Etat ou de la Commune qui participent cette année à l'un des 120 séminaires proposés en matière de connaissances administratives, de techniques de travail, de gestion de soi, de management ou encore de communication.

Depuis quelques années déjà, la plupart des cours sont accessibles non seulement aux employés des deux administrations, mais également à ceux d'autres entités publiques ou parapubliques pour 10% environ des effectifs. À terme, le CEP et la Formation du personnel communal prévoient une mise en commun complète de leurs moyens, tout en conservant leur identité et la proximité avec leurs clients respectifs.

Ce rapprochement entraîne d'une part des simplifications administratives et des économies d'échelle; il offre d'autre part une taille critique suffisante et une meilleure mise en valeur des compétences spécialisées existantes. Ainsi, malgré l'austérité budgétaire qui a gagné aussi ce domaine, l'offre conjointe du CEP et de la Commune conserve toute sa richesse et sa diversité, qu'il s'agisse de séminaires sur catalogue ou de formation sur mesure.

Rappelons qu'au-delà d'importantes réalisations communes comme le Métro M2 ou Tridel, L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont instauré une étroite collaboration dans des secteurs aussi divers que la statistique publique, certaines opérations de police ou la gestion des espaces verts.

Pour l'Etat de Vaud: Pascal Broulis, conseiller d'Etat, président du Conseil de fondation du CEP (021 316 20 01); Pierre Jacot, directeur du CEP (021 641 68 89); www.cep.vd.ch

Pour la Ville de Lausanne: Daniel Brélaz, syndic de Lausanne (021 315 22 00); Agnès Rochat, déléguée à la formation (021 315 23 50); www.lausanne.ch/personnel

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 septembre 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIN

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[CP inauguration CEP-Ls](#)